



Football Club St-Sulpice

Club Supporters

- Club des 100
- Gold Club





But du club "Supporters" du FC St-Sulpice



Le but du club "Supporters" est de fournir, au travers de ces 2 différents clubs ci-dessous, un soutien financier au FC St-Sulpice au moyen d'un don fait par une personne physique ou morale; don permettant d'aider le club à réaliser ces défis financiers (art. 21 et 22 des statuts). Ce soutien est fourni sous forme d'une cotisation annuelle qui est facturée directement par le club, en début de saison. Une contrepartie est définie.

Club des 100

Paiement annuel d'une cotisation de CHF 100.— .

Avantage en contrepartie :

- Invitation à l'apéritif de Nouvel An.
- Invitation à un repas organisé dans le courant du 2^{ème} tour (printemps).
- Droit de vote statutaire lors de l'assemblée générale du club.

Gold Club

Paiement annuel d'une cotisation définie en fonction de la ligue dans laquelle joue la 1^{ère} équipe :

5^{ème} ligue = CHF 100.—
4^{ème} ligue = CHF 200.—
3^{ème} ligue = CHF 300.—
2^{ème} ligue = CHF 400.—
2^{ème} ligue Inter = CHF 500.—
Au-delà = à définir

Avantage en contrepartie :

- Idem club des 100
- Entrée aux matchs organisés à domicile
- Rabais de 10% offert sur les boissons à la buvette du club sur présentation de la carte de membre.
- Rabais progressif de 5% sur le repas de soutien (hors boissons) en fonction de la ligue dans laquelle évolue la 1^{ère} équipe (10 % en 4^{ème} ligue, 15% en 3^{ème} ligue, 20% en 2^{ème} ligue, 25% en 2^{ème} ligue inter, au-delà = à définir).

